



# Réserve Naturelle COURANT D'HUCHET

## Comité consultatif de gestion - 14 novembre 2023 -

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion  
Léon - Moliets et Maâ - Vielle Saint Giron



- > Rapport d'activité 2021-2022
- > Aire Terrestre Educative
- > Budget réalisé 2022 et prévisionnel 2023
- > Plan de gestion
- > Reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse
- > Limite réserve

> Rapport d'activité 2021 – 2022

### EQUIPE SIAG

#### ▪ Effectif salarié en 2022: 6,79 ETP

7 permanents (6,29 etp) + 1 agent saisonnier (0,5 etp)

*2021: recrutement d'une animatrice nature permanente à temps plein depuis le 01 septembre (nouveaux crédits MTE pour 0,75 etp), poste pérennisé en 2022 avec les 0,25 etp du poste saisonnier du chalet de Pichelèbe*

*Ancien Garde-animateur => Garde-technicien (formations CACES engins, piégeage)*

- **0,34 etp secrétaire-comptable non remplacé depuis le 01/01/2022 faute de crédits budgétaires suffisants =>tâches réalisées par le conservateur**
- **Entre 4 à 6 stagiaires** accueillis chaque année (collèges, lycées, universités)
- **Post Covid-19** : 2 postes de travail maintenus dans la salle polyvalente de la Maison de la Réserve pour le confort de travail des chargés d'études

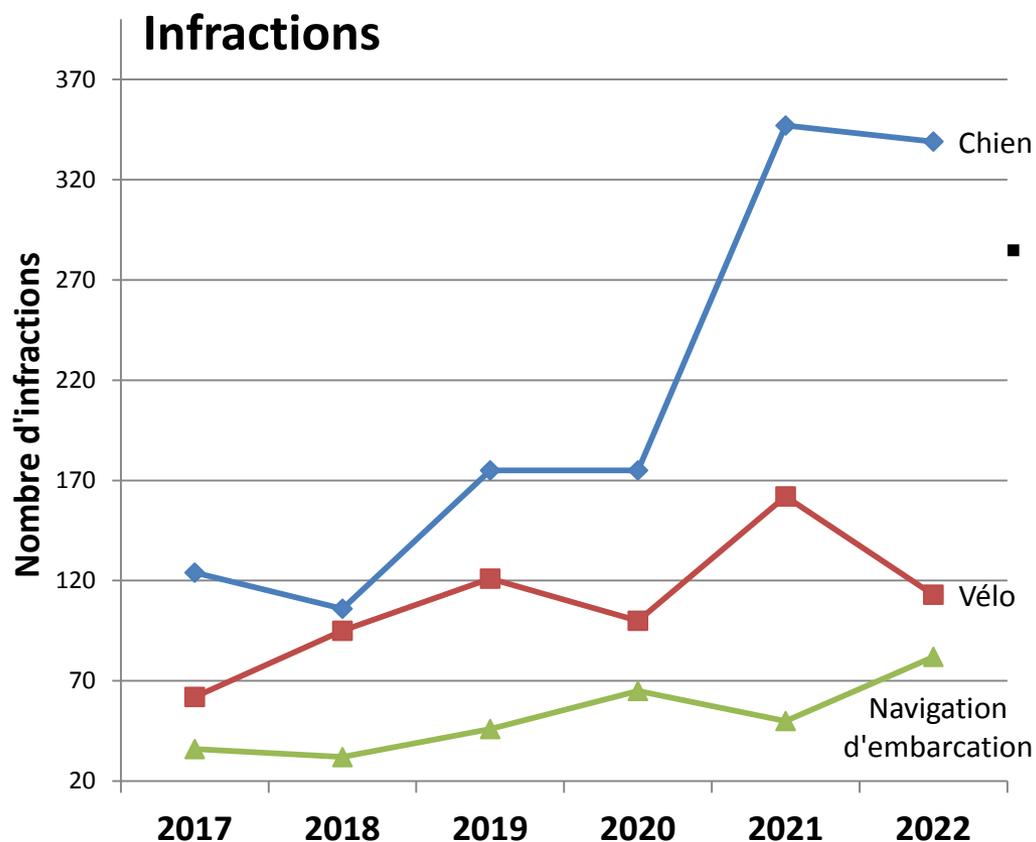
### COMITE SYNDICAL (séances)

- 2021: 25 mars, 22 juin, 21 octobre
- 2022: 30 mars, 08 juillet, 14 décembre



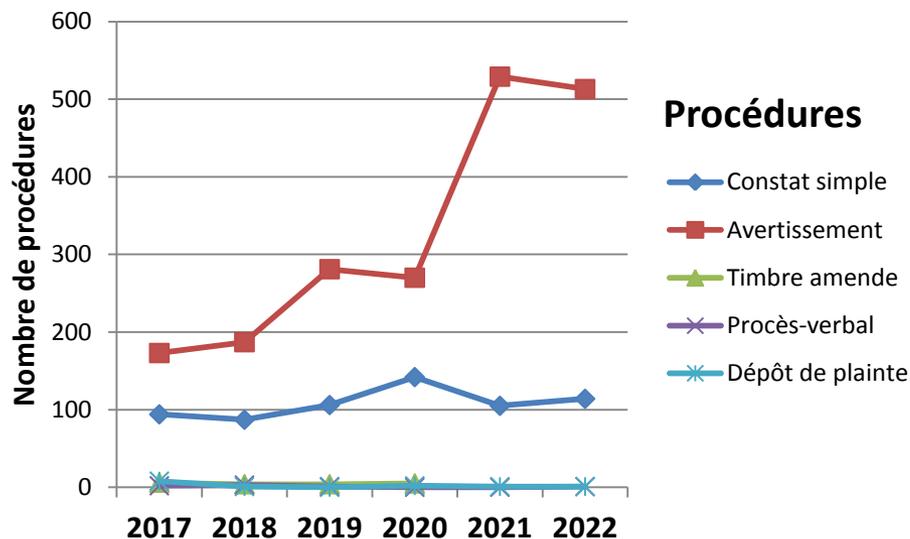
### Surveillance annuelle (chiffres 2022)

- 232 tournées de surveillance et de contrôle par les agents RN (2 agents commissionnés)
- 2 patrouilles mixtes RN/OFB en juillet-août (étang de Léon)
- 2 patrouilles mixtes RN/PM Moliets sur la plage l'été
- 4 patrouilles à cheval ONF en juillet-août (forêt domaniale)
- 2 missions anti-braconnage civille de nuit OFB-RN-AffMar



### Bilan infractions:

- **634 infractions** constatées en 2022 (en progression +50%/2020)
- essentiellement chien (~53%), vélo (~18%), navigation (13% paddles, canoës)
- autres: actes de vandalisme récurrents sur matériel RN (véhicules, panneaux, signalétique...)



### ■ Bilan Police:

- essentiellement avertissement (~65%) et constat simple (~30%)

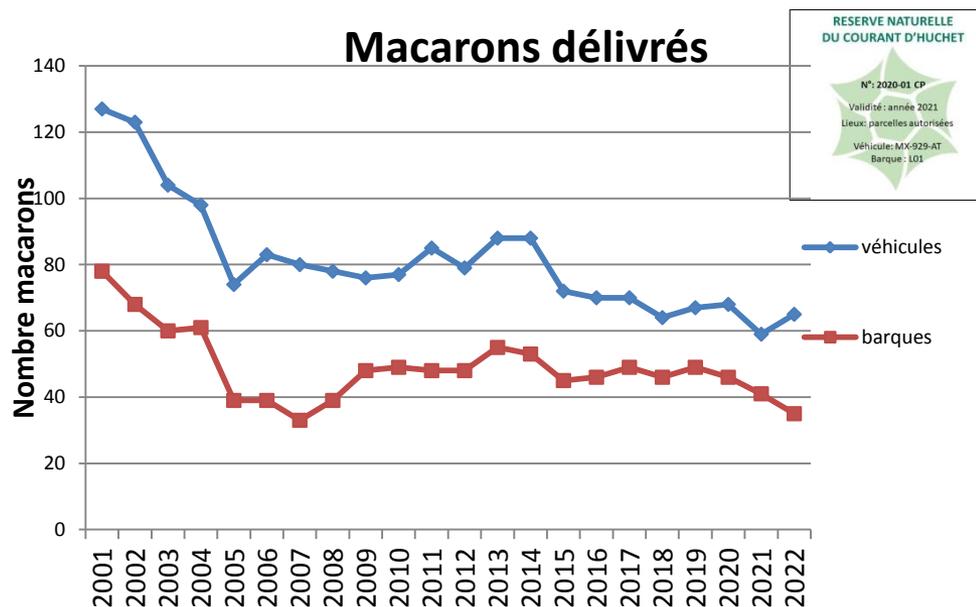
PROCEDURES	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Avertissement	173	187	281	270	529	513
Constat simple	94	87	106	142	105	114
Timbre amende	6	4	4	5	5	5
Procès-verbal	2	3	1	0	0	1
Dépôt de plainte	8	1	0	2	1	1

### ■ Faits marquants :

- la dégradation des véhicules du SIAG (pneus crevés)
- un groupe électrogène saisi sur la plage
- ~ 80 cabanes/abris en bois flottés démontés sur la plage
- un pêcheur amateur verbalisé sur le marais du Cout de Montagne



- « Macarons » = autorisation spéciale de circuler et stationner dans la RN (selon règlement intérieur)
  - 65 véhicules et 35 barques autorisés en 2022 (chasseurs à la tonne, pêcheurs, autres ayants droit)



- Règlementation :**
  - demandes récurrentes de tournages audiovisuels (clips vidéo, reportages journal télé, émissions de divertissement, documentaires)
  - absence de réglementation concernant l'entretien et les équipements des tonnes de chasse (dimensions, nombres, nature)
  - Accès au marais du Cout de Mountagne à régler

#### ➤ Perspectives:

- Commissionnement de la nouvelle garde-animatrice en 2023
- Mission de sensibilisation par un jeune volontaire en service civique « Rôle de vigie-ambassadeur de la RN »
- modification/actualisation du règlement intérieur de la RN de 1994-95

### Entretien des sentiers de découverte

- Paillage des sentiers avec copeaux de bois recyclés
- Couverture des abords de sentiers (chantiers écoles)
- Entretien des palissades en brande aux observatoires
- Soutien de terre le long du courant



 Glissement de terrain au Pas du Loup en août 2022  
→ Réfection ou délocalisation du tracé à envisager (propriété privée) et **itinéraire bis en 2023**

### Signalétique et équipements

- Clôture grillage Ursus sur 120 ml pour canaliser le public à l'embouchure => plage
- Installation d'une barrière et d'un panneau de réglementation à l'entrée de la RN (rue de l'embouchure)
- Reste à réaliser : couverture et plantations à faire fin 2023 (ONF)



▪ **Lutte contre jussie, myriophylle du Brésil**

- **arrachage mécanique** au Marais du Cout de Mountagne dans les secteurs les plus encombrés selon les années en partenariat avec la FDC40 (2022)
- **arrachage manuel** annuel au marais de la Pipe et au Cout de Mountagne, sur les secteurs à enjeux forts, faiblement à moyennement colonisés, avec l'EAD Nonères
- **contrôle de l'expansion** par gestion des niveaux d'eau des casiers du Cout de Mountagne



▪ **Lutte contre Montbrétia**

- EEE avérée depuis 2016, 3 foyers anciens dans la RN
- Chantiers d'arrachage manuel en régie et avec des scouts bénévoles en 2022
- En expansion dans la RN (vigilance dans le courant d'Huchet



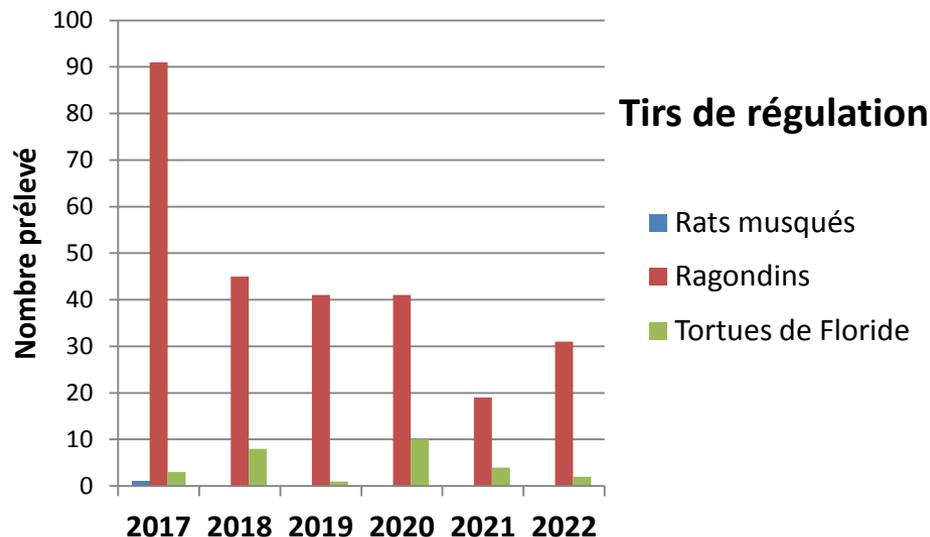
## ■ Lutte contre le Baccharis

- **arrachage et broyage mécaniques** sur les rives du courant d'Huchet (cours aval) en partenariat avec l'ONF depuis 2000 (programme annuel) => 5-6 ha traités par an
- **chantiers écoles d'arrachage manuel** : repasse annuel depuis l'embouchure en remontant vers le Nord => contrôle des plantules sur 4-5 ha = résultat satisfaisant 😊
- **suivi annuel de la dynamique de la végétation** sur 4 placettes pour mesurer les effets de la gestion depuis 2012: aucune repousse observée en 2021 et apparition d'un premier d'*Hibiscus palustris* sur placette n°3 😊



## ▪ Lutte ragondins, rats musqués, tortues de Floride

- Tirs de régulation à la carabine avec atténuateur de bruit (arrêté préfectoral d'autorisation)
- Prélèvements insuffisants sur les tortues de Floride => effectifs à la hausse (arrêt des tirs en 2023)
- Limites du tir: fréquentation, dérangement selon période et lieux
- **Mise en place de comptages standardisés à partir d'avril 2022 sur le marais du Cout de Montagne => indice d'abondance (action Pdg)**
- pas connaissance des prélèvements des chasseurs sur l'étang de Léon



## Travaux d'entretien mécanique

- **Objectif** : maintenir des milieux « ouverts » et favoriser leur diversité floristique
- Entretien mécanique par fauche et girobroyage (annuel ou bisannuel par rotations) au marais de la Pipe (Moliets) et au marais du Cout de Mountagne (Léon)
- Export des résidus



## Pâturage extensif au Cout de Mountagne

- (ré)introduction de vaches marines en 2019 au Cout de Mountagne: parc de 5,2 ha de prairies et landes humides
- 4 vaches en 2021 et 2022 de juin à octobre, soit en moyenne une pression de pâturage  $\sim 0,3$  UGB/ha/an
- Lande à bruyère à 4 angles, bruyère ciliée, ajonc nain et molinie bleue se ré-installe progressivement 😊
- 3 panneaux pédagogiques installés par la FDC40



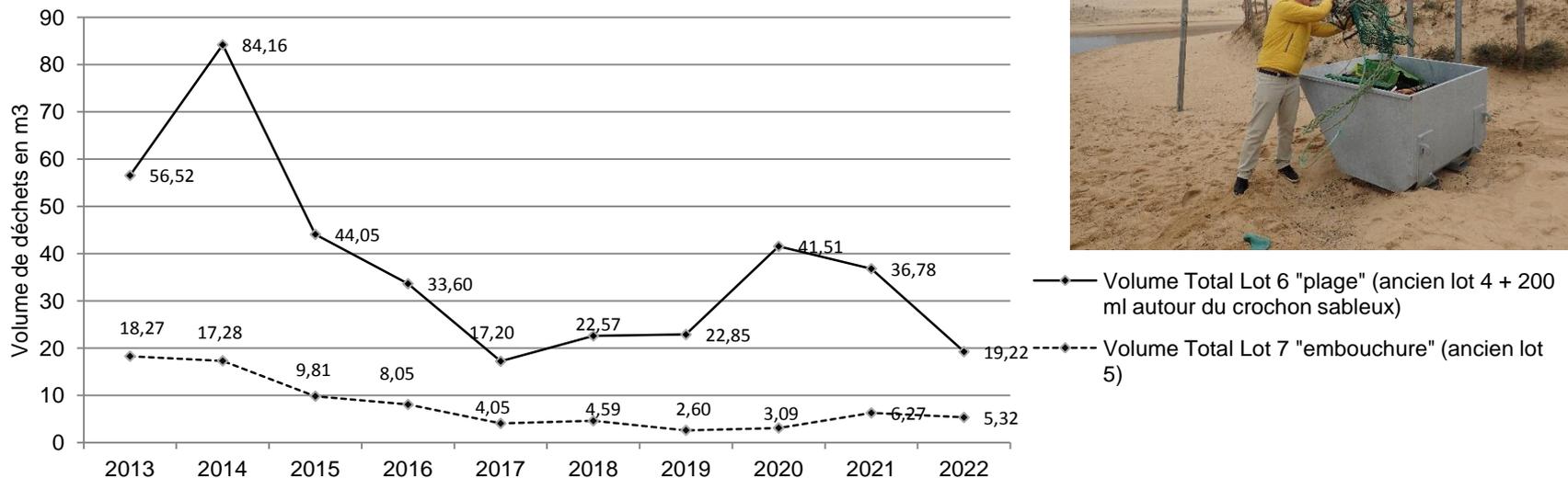
## Travaux d'entretien du courant d'Huchet

- Travaux manuels réalisés au mois de mars tous les vendredis par les bateliers sous le contrôle et avec l'aide des agents de la RN (4 demi-journées en 2022)
- Suppression des embâcles tombés dans le lit du cours d'eau, des arbres fragilisés risquant de chuter
- Enlèvement des gros arbres par des moyens mécaniques (prestataire)
- Depuis 2020, collaboration avec le SM des rivières du Marenin et du Born (1 intervention en 2022)



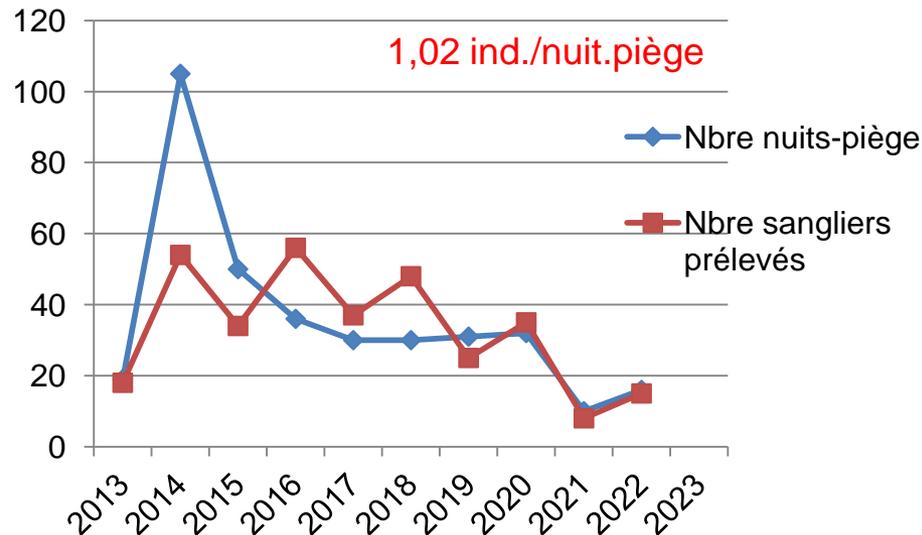
## ■ Ramassage manuel sélectif des macrodéchets à l'embouchure et sur la plage de la RN

- Collecte et évacuation mensuelles des macrodéchets par entreprises adaptées : Lot 6 « plage » et lot 7 « embouchure »
- Convention SIAG/SM du littoral landais 2020-2026 pour le lot 7
- Nouveautés: tour du crochon sableux rajouté dans le lot 6 (200 m) et diamètre déchets 5>3 cm
- Contrat Natura 2000 pour nettoyage raisonné des plages porté par le Syndicat Mixte du Littoral Landais
- Chantiers de volontaires bénévoles organisés en partenariat en hiver avec la mairie de Moliets : associations, entreprises
- Installation d'un bac à marée par la mairie de Moliets à l'embouchure d'octobre à mai



## ■ Captures des sangliers par cage-piège

- Un cage-piège installé à Léon depuis 2013, en fonctionnement toute l'année
- 15 sangliers prélevés en 2022 pour 16 nuits-piège
- Equarrissage des animaux depuis 2021



## ■ Battues par les ACCA en 2021-2022

- 2 au marais du Cout de Mountagne à Léon (fin février et fin septembre)
- Pas de battue au marais de la Pipe à Moliets en 2021 et 2022 => réunion de concertation avec ACCA Moliets et VSG pour programmation 2023

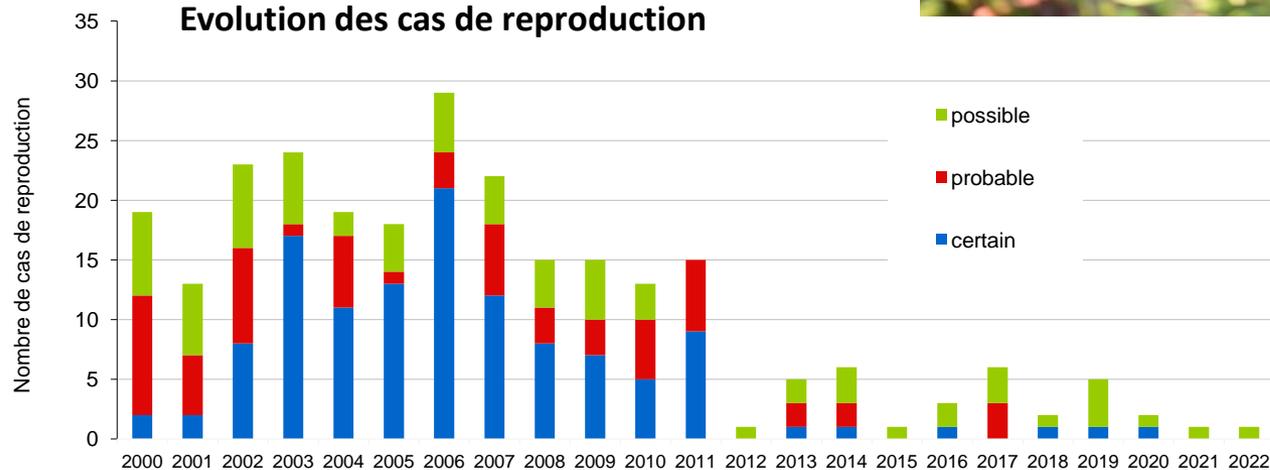
sangliers prélevés en battues	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	14	39	23	7	5	25

## Le Blongios nain

- Suivi des cas de reproduction sur l'étang de Léon selon même protocole depuis 2000
- Une reproduction possible en 2021 et 2022 ☹️
- Effondrement de la population de l'étang de Léon après 2011
- Action envisagée : taille douce des saules sur certains secteurs de l'étang de Léon pour augmenter l'attractivité du site (action IP20 du PdG)



Evolution des cas de reproduction

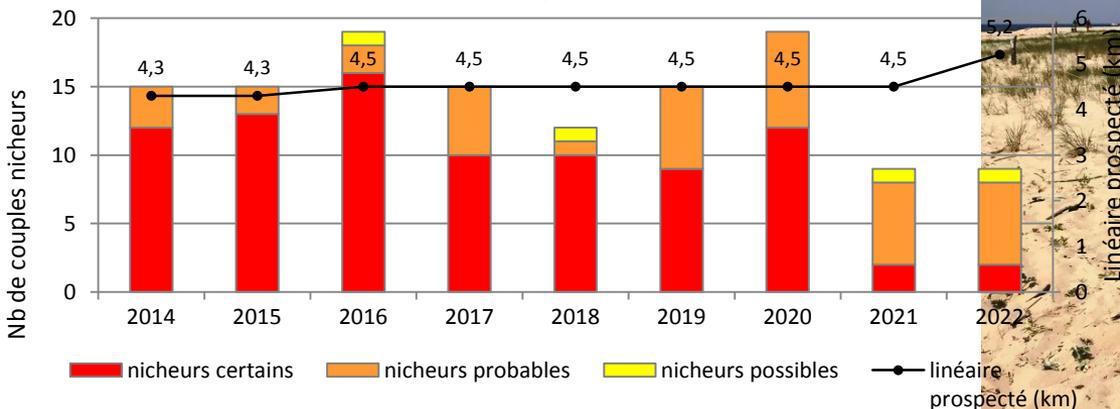


## Le Gravelot à collier interrompu

- Suivi des cas de reproduction sur la plage selon même protocole depuis 2004
- Effectif reproducteur en baisse ↘ en 2021-2022, entre 4-5 à 9 couples en 2021-2022 😞
- Causes: hausse de la fréquentation touristique des plages (printemps), surabondance des sangliers
- Mesures de protection:
  - arrêt du nettoyage manuel des plages pendant la période de reproduction
  - pose d'exclos et de panneaux
  - Sensibilisation des usagers sur site (accueil posté)



Evolution du nombre de couples nicheurs



## Le Balbuzard pêcheur

- Cantonnement d'un jeune mâle écossais et formation d'un couple avec une femelle corse en 2017 sur une aire artificielle construite en 2005
- 😊 **1<sup>er</sup> reproduction du couple en mai 2018**  
**= 1<sup>ère</sup> reproduction de l'espèce depuis plus de 100 ans en Aquitaine**  
⇒ **5<sup>ème</sup> année de reproduction en 2022 (même couple) arrivé sur site début mars**



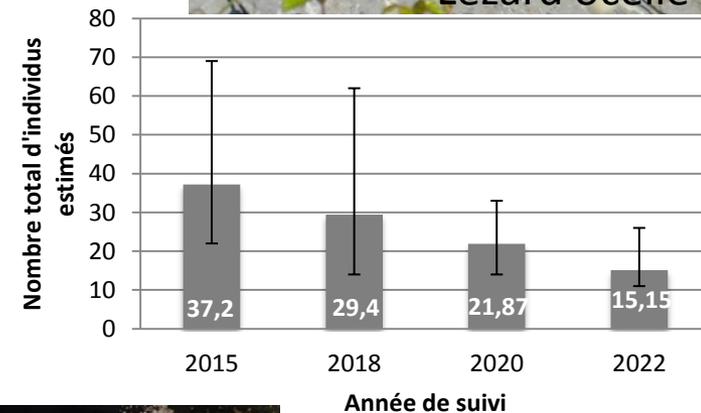
Nb de jeunes balbuzard à l'envol				
2018	2019	2020	2021	2022
2 mâles	1 mâle	1 femelle	1 femelle 1 mâle	1 mâle

- Fin juin 2022: disparition prématurée de la femelle laissant présager sa mort



## Le Lézard ocellé

- Suivi bisannuel en arrière dune selon même protocole depuis 2015 (24 placettes d'échantillonnage + 1 plac. aux Casaous)
- Population estimée en forte baisse 📉 😞 (/2 par rapport à 2015)
- Noyau de population à Huchet autour des maisons et parking d'Huchet + blockaus
- Menaces: voitures, chiens (hors RN), recul de la dune blanche, fermeture des milieux
- Objectif: maintien de la population, recolonisation progressive de la RN dans gîtes naturels (terriers de lapins)



## Les serpents

- Mise en place d'un suivi POPReptile 1 « inventaire simple » (action Pdg)
- 4 transects de 100 m composés de 4 plaques



## Les Odonates

- Mise en place d'un suivi de la dynamique des population d'odonates à partir de 2021:
  - Volet suivi bisannuel du peuplement des odonates (diversité et abondance sur 12 transects)  
==> **51 espèces recensées en 2021 sur les 72 que compte la région NA = Intérêt et responsabilité majeurs pour la RN**
  - Volet suivi ciblé de l'occupation et de la reproduction d'espèces patrimoniales: Cordulie à corps fin et Gomphe de Graslin (récolte d'exuvies dans le courant d'Huchet) et Agrion de Mercure (recherche d'imagos dans les ruisselets du marais du Cout de Mountagne).



## Les papillons: le Fadet des Laïches

- Suivi annuel par indice d'abondance (6 transects au Cout de Mountagne et au Cout de l'Auga)
- Présence stable avec reproduction dans les molinaies du Cout de Moutagne
- Gestion extensive des landes à molinie: intervention tardive, système de rotation (fauche, pâturage) sur des grandes surfaces



## ■ Réactualisation de l'inventaire amphibiens

- Stage M1 Dynea Univ. Pau de Bastien Lakomicki (mars à juillet 2022)
- Compilation de données, prospections terrain et analyse d'enregistrements
- Bilan:
  - 8 espèces contactées sur les 9 précédemment recensées (présence du Crapaud calamite à rechercher au marais de la Pipe)
  - Nouveaux secteurs de ponte identifiés pour les rainettes, le crapaud épineux et la grenouille rousse)

### Perspectives:

Mise en place du protocole de suivi annuel basé sur le programme national POPAmphibien à partir de 2023 (action PdG)



#### ■ Vison & Loutre d'Europe (participations aux PNA)

VISON

##### 3<sup>e</sup> Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe 2021-2031

Actualisation des cartes de répartition du VE: méthode des pièges à poils et tunnels à empreintes testée jusqu'en 2020 = négatif  
=> Méthode alternative de recherche d'ADN environnemental à tester (Action Pdg)

LOUTRE

##### 2<sup>e</sup> Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028

Campagne de collecte d'empreintes => Cistude Nature=>laboratoire de l'Université de Liège pour étude génétique portant sur la répartition des différentes lignées  
=> Population dynamique de Loutre, avec un grand nombre d'individus différents vivant dans les zones prospectées 😊



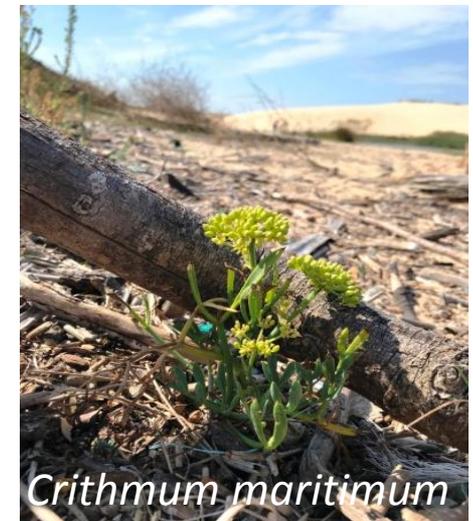
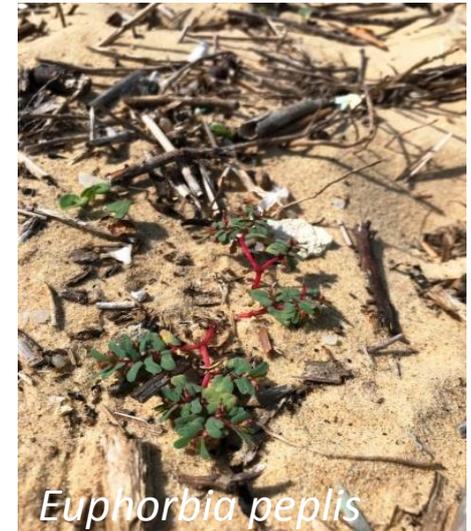
#### ■ Le Brochet

- Suivi de la frayère à Brochet du marais de la Pipe depuis 2015 avec la Fédé pêche 40 (pêche électrique)
- **Plus forte densité enregistrée en 2021 avec 0,22 Bro 0+/m<sup>2</sup> (70 ind. en 2021 contre 38 en 2022)**



### La Flore

- Suivi annuel ou bisannuel des stations d'espèces rares et vulnérables : réapparition d'*Euphorbia peplis* non revu depuis 2009 (1 pied à l'embouchure), *Crithmum maritimum* non revu depuis 2010 (6 pieds à l'embouchure), *Osyris alba* (mini. 15 pieds à Laugroun, hors RN), *Luronium natans* (plusieurs milliers d'ind. dans l'étang de la Forge à Castets)
- Suivi de l'évolution des herbiers aquatiques de l'étang de Léon (Châtaigne d'eau 17,25 ha en 2021, Grande Naiade, Cératophylle nageant)
- Accord et protection de la station de Bruyère de Saint Daboec *Daboecia cantabrica* (Huds.) K. Kock., 1872, (parcelle du GF Huchet) et récolte conservatoire de graines avec le CBNSA
- Prospections sur l'étang de Léon menées avec le Conservatoire botanique national Sud Atlantique dans le cadre du PNA « isoëtides » (Lobélie, Isoète, Littorelle)

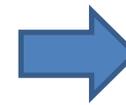
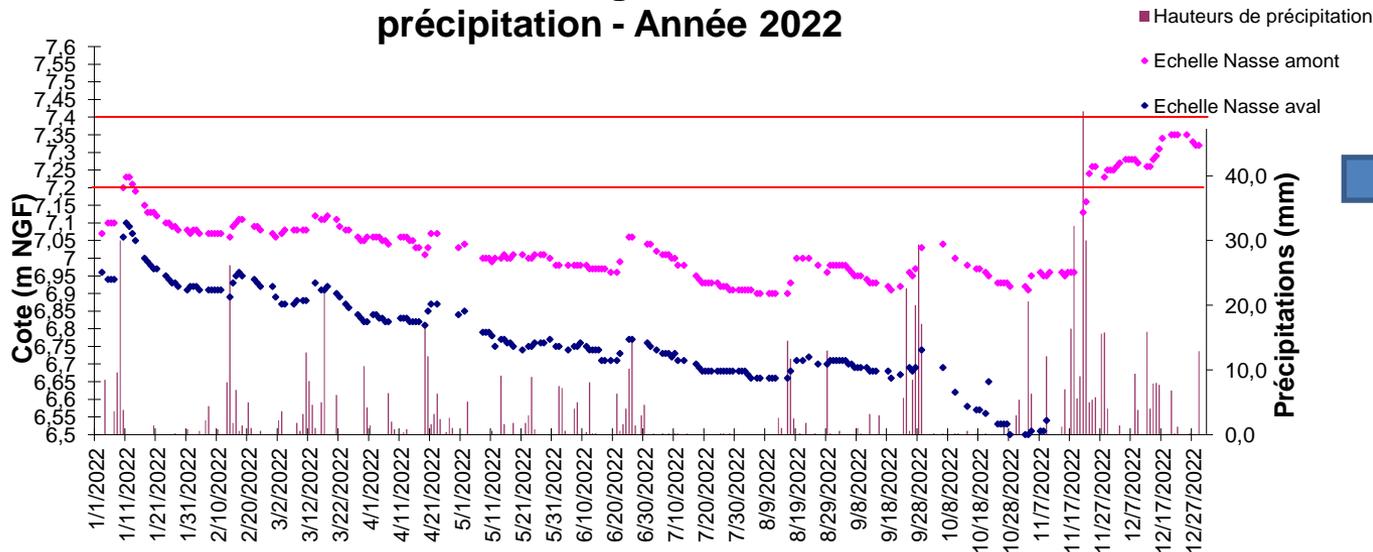


### Suivi et gestion de la ressource en eau

- Suivi quotidien ou hebdomadaire des niveaux d'eau toute l'année
- **2021** : Épisode de crue marquant en janvier => cote max. 8,03 m NGF le 05/01/2021 dépassant celle de février 2014 (7,92) et de novembre 2000 (7,98)
- **2022** : -30% de précipitation/moyenne => cote min. 6,90 m NGF du 06 au 16 août
- 10 interventions en 2022 pour réguler le niveau de déversement du barrage de la Nasse et sortir les embâcles => jusqu'au démantèlement du barrage



### Evolution de la cote de l'étang de Léon et des hauteurs de précipitation - Année 2022



Nouveau règlement d'eau applicable à partir de 2023  
Arrêté préfectoral du 18/01/2022

### ■ Gestion du débouché du courant d'Huchet

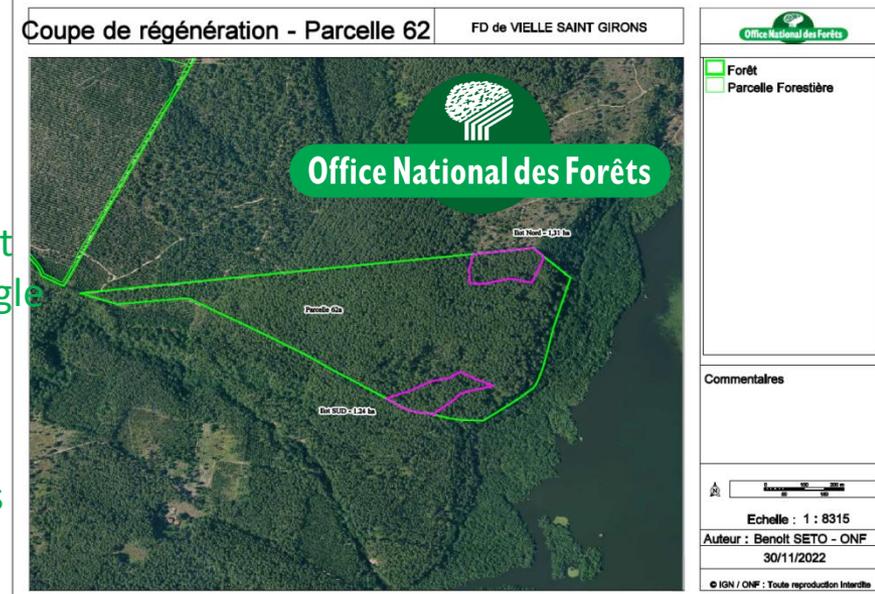
- Réunion de concertation préparatoire aux travaux de redressement avec la mairie de Moliets
- Suivi de l'exécution des travaux et compte-rendu annuel
- Prise en compte des recommandations du SIAG afin d'éviter les impacts indirects dans RN 😊 :
  - ❖ Respect de la cote max de 2,50 m NGF (piquet repère installé dans le courant)
  - ❖ Creusement du nouveau lit limité jusqu'au contact de l'eau
- Participation du SIAG aux réunions techniques d'élaboration des dossiers règlementaires (Mairie/BE CASAGEC) + contributions au diagnostic + relecture
- Suivi annuel de la cote du courant afin de connaître l'influence de la marée et comprendre le fonctionnement hydro-sédimentaire de l'estuaire => rapport-bilan annuel



### ■ Gestion de la forêt avec les communes, ONF, sylviculteurs

#### Plan d'Aménagement forestier de la Forêt domaniale de Vielle-Saint-Girons (2017-2036)

- Coupe de régénération de 2 îlots d'1,3 ha dans la parcelle 62 (22 ha) classée en îlot de vieillissement
- Sauvegarde de bouquets d'arbres occupés par l'aigle botté et le faucon hobereau = « Arbres BIO »
- Sauvegarde de quelques pins morts à cavités (oiseaux, chauve-souris)
- Préservation des pieds de Filaire à feuilles étroites (VU) en sous-bois
- 2032 : 2<sup>ème</sup> coupe de régénération ~2,5 ha



#### Forêt communale de Léon au marais du Cout de Mountagne :

- Suspension du projet de replantation de pins de 7 ha par la mairie de Léon pour préserver cette zone humide tourbeuse abritant plusieurs espèces d'intérêt patrimonial: Fadet des laïches, Agrion de Mercure, Lézard vivipare
- Défrichage ou itinéraire technique « lagunes et tourbières » à mettre en place et compensation des pertes liées au non reboisement à trouver (contrats N2000?)



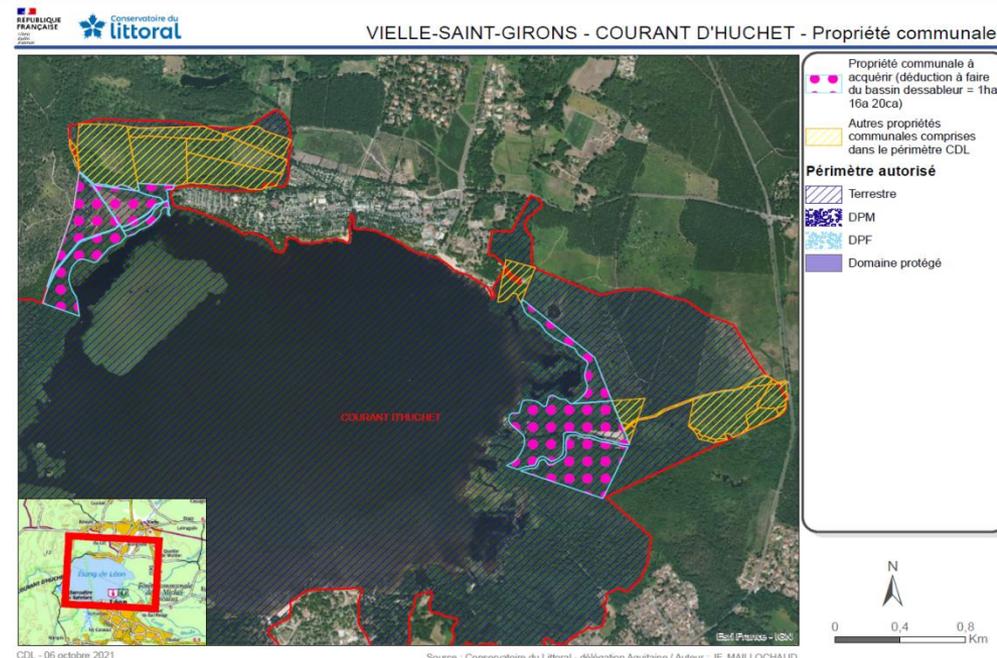


### Acquisition du Conservatoire du Littoral

- Création du périmètre d'intervention en juillet 2014 (1328 ha)
- Actions de prospection foncière débutées en juillet 2017 => envoi d'un courrier à l'ensemble des propriétaires privés pour potentielles cessions
- 1<sup>ère</sup> acquisition en août 2020 en bordure du courant d'Huchet à Moliets : 04 ha 19a 65ca
- 2<sup>ème</sup> acquisition le 31/12/2021: 10 parcelles de bois, taillis, landes et marais cédées par la commune de Vielle-Saint-Girons pour un total de **32 ha 31 a 83 ca** dont 13 ha 03 a 55 ca inclus dans le périmètre de la réserve naturelle (Cout de l'Auga)

### Perspectives :

- Gestion des terrains du CDL dans la RN et hors RN par le SIAG par convention => modification des statuts du SIAG nécessaire ;
- étendre la ZPENS au niveau de la zone de préemption du CDL (Conseil départemental 40)

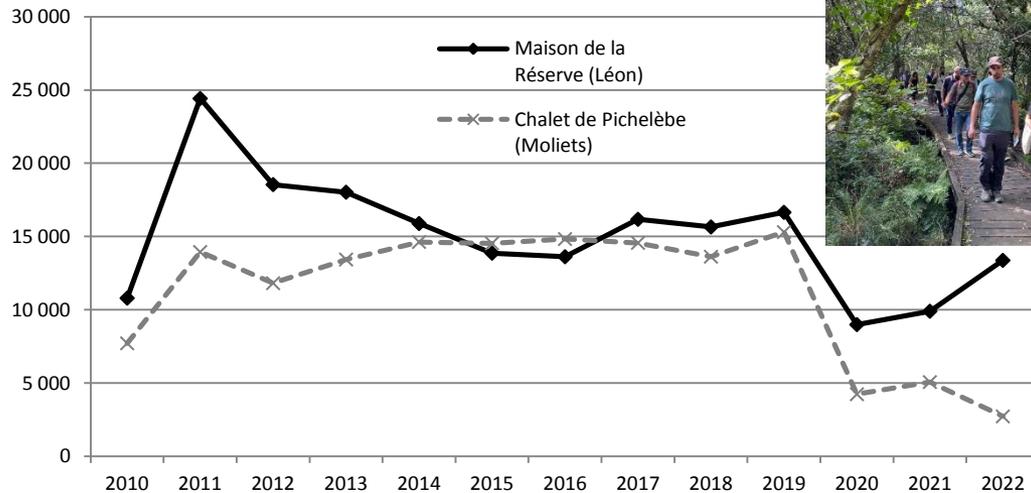


### ■ Fréquentation, accueil du public

- Fréquentation revenue à un niveau d'avant-COVID en 2022
- Sentiers fermés et annulation des visites au cours de l'été 2022 en vigilance incendie **orange** et **rouge**
- Perspectives 2023 : régler le stationnement le long de la D328 au nord et au sud du pont (ralentisseurs, bandes jaunes, panneaux d'interdiction de stationnement) + Installation d'éco-compteurs + remplacer les panneaux d'accueil/présentation de la RN (2024 – Fonds vert)



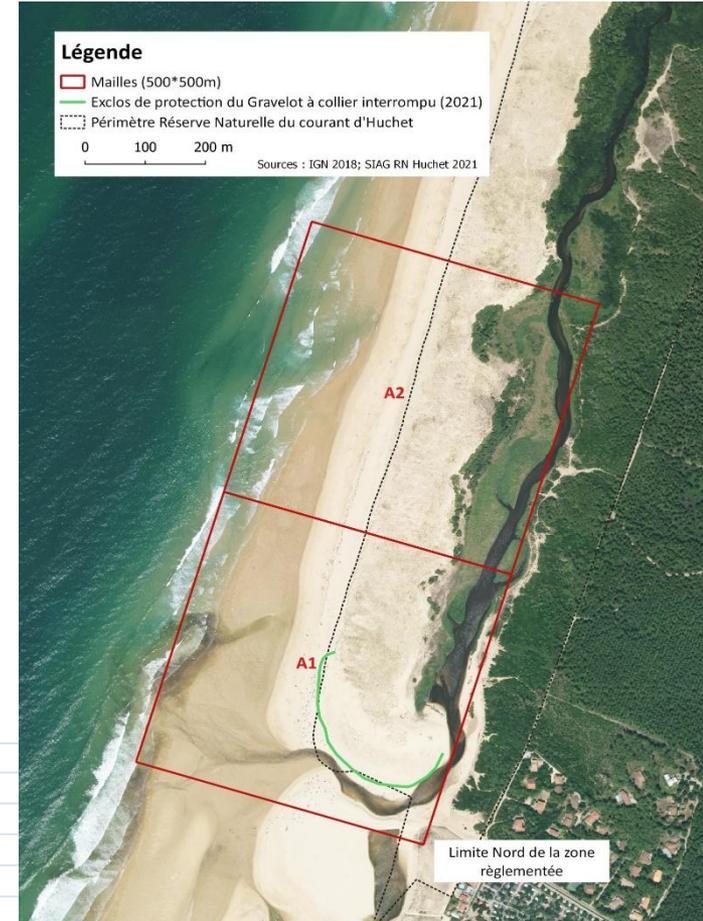
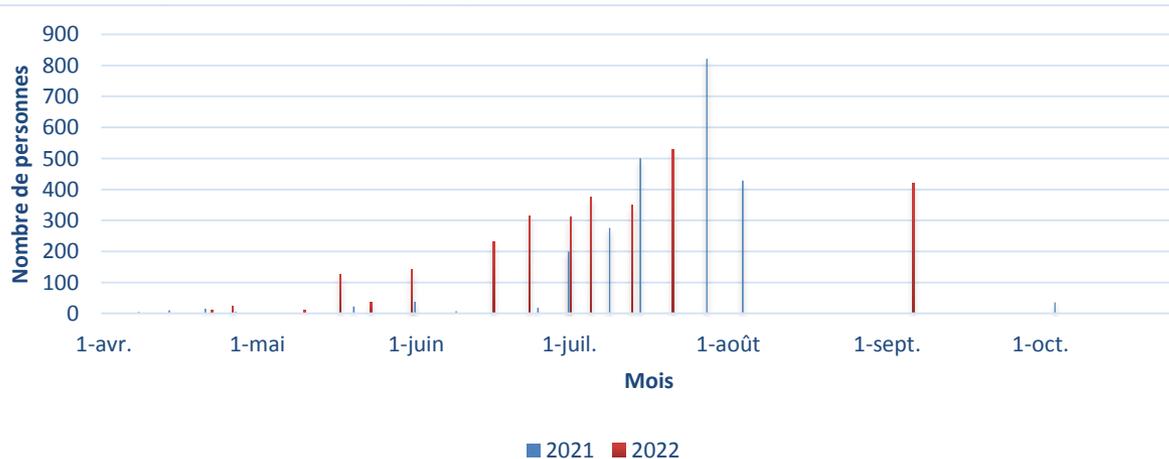
### Fréquentation pôles d'accueil



### ■ Surveillance de la fréquentation à l'embouchure et à Pichelèbe

- Protocole standardisé de comptages débuté en 2021
- Pics de 100 véhicules stationnés au parking de Pichelèbe en 2022 contre 220 en 2021 ↘
- Présence significative des surfcamps sur la plage au nord de l'embouchure entre le 15/06 et le 15/09 => pics entre 800-900 personnes en juillet-août
- Perspectives 2023: présence d'un volontaire en service civique pour sensibiliser les usagers et visiteurs sur la plage

### Fréquentation de la plage au nord de l'embouchure



- **Visites guidées, animations pédagogiques (2022)**
  - ~ 100 animations (grand public, écoles, autres)  
Soit un total de **2 200 participants en 2022**
  - Programme d'animation annuel : visites guidées, animations à thème, chantiers nature, conférences-débats (JMZH, Fréquence grenouille, Fête de la Nature, 48H nature...)
  - 50 classes accueillies en 2022 = ~ 800 élèves
  - Création d'une Aire Terrestre Educative à Léon (partenariat SIAG RN-Ecoles-Communes-Education nationale-OFB)

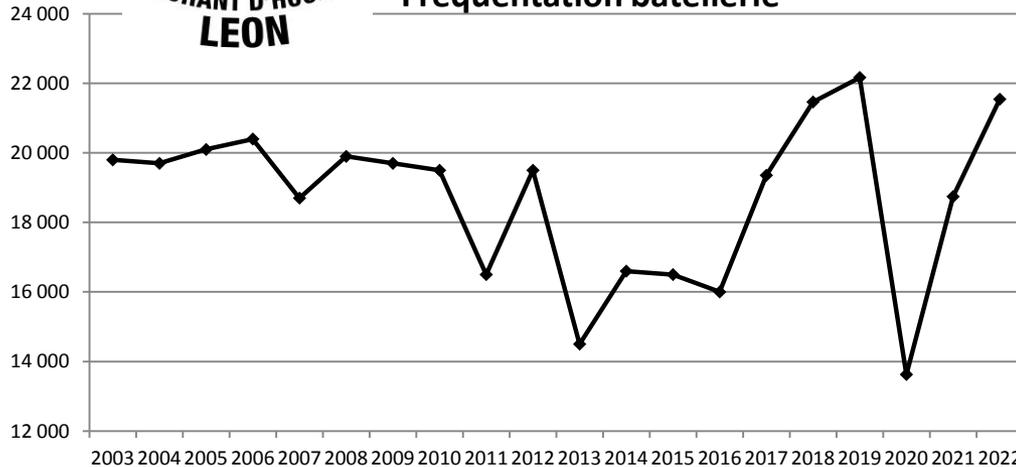


### Batellerie

- 2022 : 21 545 passagers (+15%/2021)
- Interdiction de naviguer en vigilance incendie **orange** l'après-midi et en **rouge** toute la journée
- Délocalisation du départ des promenades à Pichelèbe autorisé à partir du 05 septembre 2022 en raison du début des travaux de reconstruction du barrage de la Nasse



Fréquentation batellerie



### Communication

- Une dizaine de parutions d'article de presse par an (journal Sud-Ouest) pour promouvoir les activités/actions de la réserve (animations, chantiers nature, reconstruction du barrage)
- Page Facebook créée en juin 2020 «@RNNCourantHuchet », publications suivies par ~1500 abonnés
- La refonte du site internet de la réserve, mis en ligne le 26 juin 2023 (actualités, réglementation, FAQ)

### Evènements/Divers:

- 30/08/2022: Visite de Madame la Préfète des Landes (promenade sur le courant d'Huchet)
- 2 Relachers de phoque gris en 2021 et 2022 à Vielle-Saint-Girons avec l'Aquarium de Biarritz et l'OFB
- Fouilles archéologiques dans l'étang de Léon en octobre 2021 : extraction du deuxième lot de haches en bronze (de -1600 à -1400 av J.-C.) => datation de la formation de l'étang de Léon



Photo : L'Amicale Détection Landes Gascogne



## > Aire Terrestre Educative

> Budget réalisé 2022 et prévisionnel 2023

DÉPENSES	REALISÉ
<b><u>1 - PERSONNEL (SALAIRES + CHARGES POUR 6,79 ETP)</u></b>	<b><u>277 890,54 €</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- un Conservateur (Ingénieur - Titulaire - 1 etp)</li> <li>- une Chargée d'études (Technicien - CDD 3 ans - 1 etp)</li> <li>- un Chargé d'études géomaticien (Technicien - Titulaire - 1 etp)</li> <li>- un Garde technicien (Adjoint technique principal 1ère cl. - Titulaire - 1 etp)</li> <li>- un Agent technique (Adjoint technique principal 2ème cl. - Titulaire - 1 etp)</li> <li>- une Animatrice nature (Technicien - CDD 1 an - 1 etp)</li> <li>- une Secrétaire comptable (Adjoint administratif - CDD 12 mois - 0,34 etp)</li> <li>- un Agent de propreté (Adjoint technique - CDD 1 an - 0,29 etp)</li> <li>- une Chargée d'accueil et d'animation (Adjoint technique - CDD 6 mois - 0,50 etp)</li> </ul>	} 271 948,18
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indemnités stagiaires et volontaires en service civique</li> <li>- Frais de formation, stages, missions</li> </ul>	4 490,32 1 452,04
<b><u>2 - FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN</u></b>	<b><u>71 842,69 €</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habillement - Carburant - Fournitures de bureau - Electricité - Eau - Frais de télécommunications et d'affranchissement - Alimentation - Autres fournitures non stockées</li> <li>- Entretien : locaux, bâtiments, matériel, outillage, mobilier, matériel de transport</li> <li>- Entretien du milieu</li> <li>- Primes d'assurance</li> <li>- Etudes et recherches</li> <li>- Contrats de prestations de services</li> </ul>	24 667,26 12 102,10 15 392,63 19 680,70 0,00 0,00
<b><u>3 - DIVERS ET PETIT MATERIEL</u></b>	<b><u>59 759,73 €</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition petit matériel</li> <li>- Impressions, reliures et autres prestations - Annonces et insertion - Documentation générale et technique</li> <li>- Taxes et impôts - Concours divers - Charges de médecine du travail et pharmacie - Honoraires - Fêtes et cérémonies - Foires et expositions - Indemnités de fonction - Services extérieurs - Autres matières et fournitures - Locations mobilières et immobilières</li> <li>- Intérêts d'emprunts (Maison de la Réserve)</li> <li>- Dotations aux amortissements</li> </ul>	7 582,04 4 923,20 28 162,39 2 606,66 16 485,44
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>409 492,96 €</u></b>

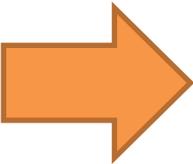
RECETTES	<u>REALISÉ</u>
<b>Ministère de la Transition Ecologique</b>	<b>161 878</b>
- dotation courante de fonctionnement (DREAL N-A)	131 700
- appui éducation à l'environnement (DREAL N-A)	26 978
- subvention Aire Terrestre Educative (OFB)	3 200
<b>Région Nouvelle-Aquitaine (subvention 2021)</b>	<b>43 000</b>
<b>Département des Landes</b>	<b>45 000</b>
<b>Communes de Léon, Moliets et Maâ, Vielle-Saint-Girons</b>	<b>120 000</b>
<b>GIE Bateliers du Courant d'Huchet</b>	<b>32 317,50</b>
<b>Ventes boutique et animations</b>	<b>12 697,50</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>414 893 €</u></b>

DÉPENSES	PRÉVISIONNEL
<b><u>1 - PERSONNEL (SALAIRES + CHARGES POUR 6,79 ETP)</u></b>	<b><u>290 000 €</u></b>
- un Conservateur (Ingénieur - Titulaire - 1 etp)	} 285 000
- une Chargée d'études (Technicien - Titulaire - 1 etp)	
- un Chargé d'études géomaticien (Technicien - Titulaire - 1 etp)	
- un Garde technicien (Adjoint technique principal 1ère cl. - Titulaire - 1 etp)	
- un Agent technique (Adjoint technique principal 2ème cl. - Titulaire - 1 etp)	
- une Animatrice nature (Technicien - CDD 1 an - 1 etp)	
<del>- une Secrétaire comptable (Adjoint administratif - CDD 12 mois - 0,34 etp)</del>	
- un Agent de propreté (Adjoint technique - CDD 1 an - 0,29 etp)	
- une Chargée d'accueil et d'animation (CDD 6 mois - 0,50 etp)	
- Indemnités stagiaires et volontaires en service civique	3 000
- Frais de formation, stages, missions	2 000
<b><u>2 - FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN</u></b>	<b><u>80 000 €</u></b>
- Habillement - Carburant - Fournitures de bureau - Electricité - Eau - Frais de télécommunications et d'affranchissement - Alimentation - Autres fournitures non stockées	25 000
- Entretien : locaux, bâtiments, matériel, outillage, mobilier, matériel de transport	10 000
- Entretien du milieu	20 000
- Primes d'assurance	20 000
- Etudes et recherches	5 000
<b><u>3 - DIVERS ET PETIT MATERIEL</u></b>	<b><u>71 000 €</u></b>
- Acquisition petit matériel	6 000
- Impressions, reliures et autres prestations - Annonces et insertion - Documentation générale et technique	6 000
- Taxes et impôts - Concours divers - Charges de médecine du travail et pharmacie - Honoraires - Fêtes et cérémonies - Foires et expositions - Indemnités de fonction - Services extérieurs - Autres matières et fournitures - Locations mobilières et immobilières	25 000
- Intérêts d'emprunts (Maison de la Réserve + Barrage de la Nasse)	22 000
- Dotations aux amortissements	13 000
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>442 000 €</u></b>

<b>RECETTES</b>	<b><u>PRÉVISIONNEL</u></b>
<b>Ministère de la Transition Ecologique</b>	<b>158 678</b>
- dotation courante de fonctionnement (DREAL N-A)	131 700
- appui éducation à l'environnement (DREAL N-A)	26 978
<b>Département des Landes</b>	<b>50 000</b>
<b>Communes de Léon, Moliets et Maâ, Vielle-Saint-Girons</b>	<b>141 000</b>
- dotation courante de fonctionnement	120 000
- dotation remboursement intérêts d'emprunts Barrage Nasse	21 000
<b>Agence de l'Eau Adour-Garonne</b>	<b>50 000</b>
<b>GIE Bateliers du Courant d'Huchet</b>	<b>30 000</b>
<b>Ventes boutique et animations</b>	<b>12 322</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>442 000 €</u></b>

> Plan de gestion

Date	Evènement
21/10/2021	Approbation à l'unanimité du Comité Syndical du SIAG
02/12/2021	Approbation à l'unanimité du Comité consultatif de gestion
02/02/2022	Examen par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine (en visio) Rapporteur: Monsieur Christian ARTHUR
09/03/2022	Visite du rapporteur : CSRPN, DREAL, Bureau d'études GERE
21/04/2022	Avis n°2022-03 du CSRPN N-A: Avis favorable sous conditions impératives de reprendre les points suivants : cf. diapo suivante

- 
- Choix de l'équipe du SIAG de reprendre en interne la rédaction du plan
  - Formation « Rédaction de Plans de gestion d'Espaces Naturels » en février et mars 2022 des 2 chargés d'études du SIAG
  - Accompagnement proposé par le rapporteur pour valider au fur et à mesure les différentes étapes/parties à revoir



## Points à reprendre:

- fournir un vrai diagnostic du patrimoine naturel (habitats, faune, flore) avec les listes d'espèces et les éléments permettant une véritable évaluation de leur état de conservation in situ;
- dans la partie évaluation : indiquer clairement ce vers quoi il faut faire évoluer la situation des taxons patrimoniaux retenus;
- revoir et argumenter la partie B Evaluation;
- revoir les objectifs à long terme en précisant les enjeux propres à la situation géographique de la réserve, et la hiérarchie OLT<OO<OP;
- revoir la liste des opérations et regrouper les opérations qui visent le même objectif opérationnel (bien séparer et identifier les notions d'objectif long terme, objectif opérationnel, opérations et actions)
- mieux préciser l'objectif visé spécifiquement par chaque action;
- proposer une véritable stratégie de communication et accueil du public avec le développement des infrastructures associées.

## Le CSRPN insiste sur la nécessité de bien mettre en œuvre les points suivants :

- ❖ le respect de la naturalité des milieux de marais et tourbières, si besoin en engageant des opérations de renaturation/restauration **sans plantation de pins sur ces milieux, au besoin nécessité d'arrachage des plants présents**
- ❖ **le retour à une gestion forestière plus respectueuse de la naturalité**, en utilisant notamment les préconisations de l'ONF en matière de diversité biologique : arbres biologiques, îlots de sénescence... et en augmentant leur importance. **Il est anormal que, dans une réserve naturelle, sur des terrains gérés et appartenant à l'Etat (terrains ONF), la priorité ne soit pas mise à la conservation biologique**
- ❖ **une volonté à terme de diminuer/limiter la pression de chasse et le dérangement associé, pour favoriser le rôle de halte migratoire de la réserve**
- ❖ **une volonté de restaurer la libre circulation et la qualité des eaux** notamment en mettant en place un suivi de cette qualité et une veille physico-chimique
- ❖ **l'intégration de la RN dans les protocoles de suivi à long terme du patrimoine naturel** (STERF, STELI, STOC, POPAP, POPREP, SPIPOL ...).

> Reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse

### ■ Année 2021

- Mai 2021: passage en Commission des sites
- Juillet 2021: Installation d'une station hydrométrique sur La Palue
- Juillet-août 2021: Enquête publique
- Lancement des travaux prévu en septembre reporté en 2022
- Prolongement des mesures d'auscultation du barrage

### ■ Année 2022

- **18 janvier 2022: arrêté préfectoral n°40-2020-00208** portant autorisation environnementale relatif à la reconstruction du barrage de la Nasse et d'une passerelle piétonne sur le courant d'Huchet et à la fixation des cotes de l'étang de Léon sur le territoire des communes de Léon et de Vielle-Saint-Girons
- Février à juin : DCE, appel d'offres, attribution du marché
- Juillet à août : préparation du chantier
- **05 septembre : début des travaux** et délocalisation de la batellerie à Pichelèbe pour une durée prévisionnelle de 5,5 mois
- Réunion de chantier hebdomadaire MOA-MOE-Entreprises



## Fin année 2022 et début 2023

- - Travaux de protection des berges (pieux bois)
- - Aménagement des 3 pré-barrages (palplanches) + pose des gabions en fond de lit (matelas de pierre)
- - Construction du seuil principal (béton) en 2 parties
- - Installation du clapet
- - Habillage bois des seuils et montage de la nouvelle passerelle
- ▼ - Aménagements paysagers : tunage bois et plantations
- ▼ - Installation d'une clôture de protection des aménagements (SIAG)

- Janv-fév : Concertation avec les bateliers sur le système d'appui des berches (franchissement du clapet)

- Début mars : Mise en service des nouveaux ouvrages (batardeaux retirés)

- 15 mars : visite contrôle DDTM-OFB (franchissement piscicole)

- 07 avril : 1<sup>er</sup> essai franchissement des passes par les bateliers

⇒ Apparition des phénomènes d'érosion en berge et en fond de lit mineur (=fosses)

⇒ les entreprises ont quitté le chantier (travaux non réceptionnés par la MOA)





Barrage et passerelle Nasse Avril 2023





Barrage et passerelle Nasse Novembre 2023



### Année 2023 suite : Problèmes constatés

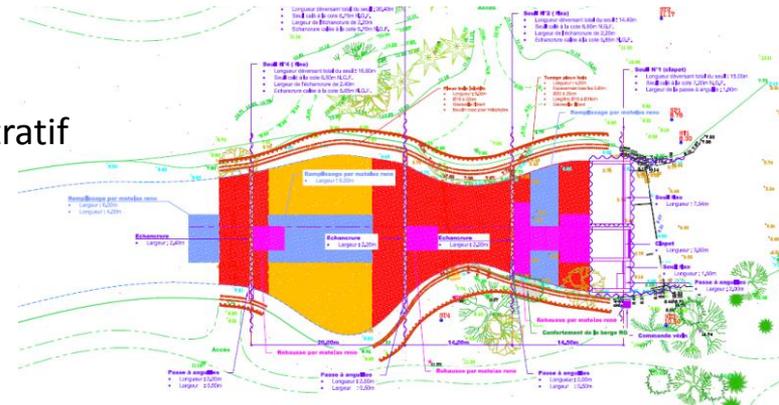
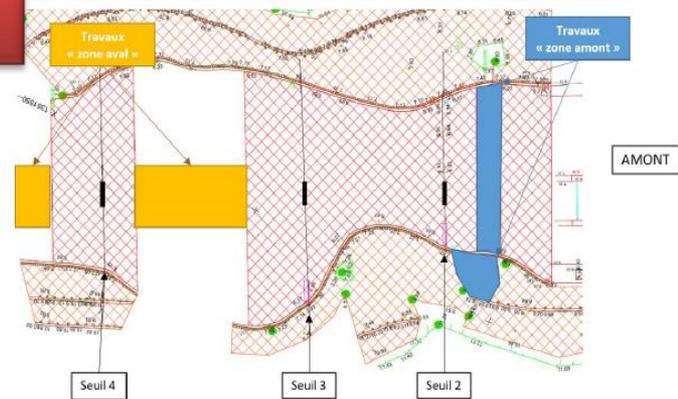
- Erosions en berge et en fond de lit (zones non protégées par gabions)
- Passes non franchissables par les bateliers (vitesses trop élevées + fosses d'érosion)
- *Ligne d'eau non-conforme + réserves sur les passes à poissons (OFB)*



Proposition de travaux complémentaires par la MOE pour remédier à ces problèmes de l'ordre de 160 K€ (115K€+45K€)

- 02 juin: Courrier DDTM autorisant les travaux d'urgence pour conforter la berge en rive gauche (travaux non réalisés à ce jour)
- 19 juin : Décision du SIAG d'intenter une action en justice contre la Maîtrise d'œuvre et les entreprises pour défaut de conception et de devoir de conseil
- 28 juin : constat d'huissier
- 07 sept: dépôt de la requête en référé au Tribunal administratif de Pau

➔ *En attente d'une expertise judiciaire*



## Budget prévisionnel du barrage et de la passerelle de la Nasse (octobre 2020) :

Travaux <u>en totalité</u> : barrage, seuils, aménagements connexes (y compris passerelle) + Honoraires MOE + divers	<b>1 215 268 € HT</b>	
<b>Financements</b>	<b>Totalité</b>	
	montant	taux
Ministère de la Transition Ecologique - « Plan de relance »	330 000 €	27,15 %
Préfecture des Landes - DETR	132 221 €	10,88 %
Région Nouvelle-Aquitaine	302 700 €	24,91 %
Département des Landes	207 294 €	17,06 %
SIAG RN Courant d'Huchet	243 053 €	20,00 %
<b>Total</b>	<b>1 215 268 €</b>	<b>100 %</b>

## Budget réalisé du barrage et de la passerelle de la Nasse (octobre 2023) :

Montant des travaux réalisés (marché initial + avenant n°01)	1 219 416 € HT
Honoraires MOE (marché initial + avenant°01) + divers	121 450 € HT
<b>Total de l'opération</b>	<b>1 340 866 € HT</b>

Ecart de + 125 000 € financés par le SIAG

Restes à percevoir en novembre 2023:

<b>Co-Financeurs</b>	<b>Montant</b>
DREAL – France Relance	100 783,86
Préfecture des Landes - DETR	46 941,00
Région NA Dir. Environnement	101 350,00
Région NA Dir. Tourisme	50 000,00
Département des Landes SMA	66 911,20
Département des Landes Rando	20 008,00
<b>TOTAL</b>	<b>385 994,06</b>

> Limite réserve

# Réserve naturelle du courant d'Huchet

## Localisation des limites de la réserve à l'embouchure du courant d'Huchet





Réserve Naturelle  
**COURANT D'HUCHET**

**Merci pour votre attention !**